

Intra CL

Public

Calendrier - Lieux -
Modalités d'accès :
Planification sur le site
EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi
des programmations et
des planning sur
www.egoc.org

Catégorie

Chantiers locaux

Tarifs

Modalités d'animation

Formateur

ACCOLADES - CHEINE
Thierry

Effectif

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

Formation / Action- Accompagnement CTG - phase 5 - CAF 64

MAJ : Samedi 18 juillet 2026

Contenu

ANNEXE 1 A LA CONVENTION N° 10/18 – EGOC / CAF des PYRENEES- ATLANTIQUES

« Formation / Action – Accompagnement CTG – Caf 64 »

Public concerné : Agents et Cadres des Directions de l'Action Sociale et des Prestations – Conseillers Techniques, Travailleurs sociaux, Statisticiens, Gestionnaires de dossiers Allocataires. Effectif validé par une feuille de présence

Durée et dates : **10 jours**

1. Première phase – **2 jours, les 8 et 9 mars 2018** animée par **François ROUSSEAU**, FR Consultants et **Dominique Ducroc-Accaoui** – CNAF
2. Deuxième phase – **2 jours – Dates à déterminer** animée par **Thierry CHEINE - Accolades**
3. Troisième phase – **2 jours – Dates à déterminer** animée par **Thierry CHEINE - Accolades**
4. Quatrième phase – **2 jours – Dates à déterminer** animée par **Thierry CHEINE - Accolades**
5. Cinquième phase – **2 jours – Dates à déterminer** animée par **Thierry CHEINE - Accolades**

Lieu : **PAU – Caf des Pyrénées Atlantiques**

Horaires : La formation se déroulera de 9h à 17h, soit 7 heures de formation.

Contexte de la mission

Les CTG s'inscrivent dans les orientations prioritaires de la nouvelle C.O.G 2018 - 2023. Balisé par des critères de mise en œuvre par la CNAF, les CTG devront se déployer sur l'ensemble du territoire avec un taux de couverture

à atteindre pour chaque CAF.

Afin d'éviter que la CTG ne soit une « coquille vide » soumises à la pression de la COG ou un nouveau dispositif parmi les autres, il semble fondamental d'accompagner les CAF demandeuses à travers un parcours dédié.

Par ailleurs, le rapprochement des deux organismes du département a donné naissance à la CAF des Pyrénées Atlantiques. Cette réorganisation a nécessité beaucoup d'engagement, de mobilisation et de temps aux équipes des 2 Caisses. De ce fait, l'encadrement comme les agents n'ont pu préparer, engager et déployer la CTG comme ils auraient pu le faire dans un autre contexte.

La réorganisation interne de la CAF des Pyrénées Atlantiques combinée aux différents redécoupages des territoires imposés par la Loi Notre constituent une opportunité favorable à la co-construction avec les partenaires territoriaux de Conventions Territoriales Globales.

Objectifs

L'accompagnement proposé par FR Consultants et Accolades permettra de répondre aux enjeux suivants :

ü Donner un sens nouveau et une plus-value sociale à la CTG dans le paysage de l'offre de service CAF des Pyrénées Atlantiques

- Positionner la CAF 64 comme un acteur à part entière des projets de territoires,
- Développer une offre de service cohérente, transversale et pluridisciplinaire qui répond pleinement aux besoins des allocataires dans un contexte territorial en transformation et par là-même aux Collectivités.
- Appréhender la CTG comme une opportunité pour l'expression des compétences internes et des coopérations externes au service du développement des territoires.

ü Travailler sur une culture commune des représentations, faire évoluer les compétences, donner un nouveau souffle et de l'envie à la coopération inter-service.

- Construire de la transversalité interservices au sein de la CAF64,
- Développer des coopérations de projet et de compétences entre agents,

- Accompagner l'encadrement vers une posture de support au déploiement des projets

ü Gagner en efficacité et en cohérence pour faire avancer une nouvelle organisation territoriale concertée. Agir sur du co-développement.

- Contribuer à la construction d'équipes pluridisciplinaires et mixtes (collectivités territoriales /CAF) au service d'un projet de territoire,
- Construire une culture innovante et participative du développement des territoires

Démarche d'intervention

Première phase – **2 jours, les 8 et 9 mars 2018**

François ROUSSEAU, FR Consultants et **Dominique Ducroc-Accaoui** –
CNAF

La première phase (François ROUSSEAU FR CONSULTANTS) sera
consacrée à construire une vision partagée de la CTG

Journée 1

- **Objectifs :**
- Construire un regard croisé sur les enjeux de la CTG : état des lieux et analyse
- Identifier les priorités de la caisse (les éléments constitutifs d'un projet de Caisse) sur son déploiement en lien avec les nouvelles évolutions territoriales (Loi NOTRe)
- Questionner une organisation interne innovante ...

Journée 2

- **Objectifs :**
- Savoir élaborer un portrait interne CAF en appui avec toutes les ressources de la CAF
- Co-construction du projet de Caisse... quelles thématiques prioritaires de la branche famille pour quels territoires ?...
- Penser une approche de co-développement avec les territoires : quelle ingénierie ?
- Se projeter dans une organisation interne de type « équipe projet ».

Deuxième phase – 2 jours – Dates à programmer

Thierry CHEINE / Accolades

La deuxième phase (ACCOLADES) permettra de préparer le déploiement de la CTG : expérimentation interne et externe

Journée 1

- **Objectifs :**
- Faire un état des lieux de l'évolution des équipes projets (régulation, engagement)
- Organiser la coopération entre les équipes projets pour dynamiser la conduite du changement
- Etat des lieux de l'avancement des portraits internes : bilan sur la coopération transversale avec les personnes ressources en interne de la CAF
- Découvrir l'approche du capital stratégique et de la méthode appréciative

Journée 2

- **Objectifs :**
- Se saisir des enjeux du partenariat avec l'EPCI : Négociation, vision, optimisation
- Croiser les différentes avancées entre les équipes projets : diagnostic, orientations...
- Appréhender de nouvelles compétences (posture et positionnement) pour accompagner les territoires
- Définir et prolonger la feuille de route de chacun pour continuer l'avancement.

Troisième phase – 2 jours – 21-22 juin 2018

Thierry CHEINE / Accolades

La troisième phase permettra de mettre en œuvre le déploiement de la CTG

Journée 1

- **Objectifs :**
- Faire un état des lieux de la stratégie de déploiement territorial
- Renforcer et accompagner les démarches réalisées en interne CAF (portrait social)

- Préparer les modalités de travail de la journée 2 du module 3

Journée 2

- **Objectifs :**
- Vivre une journée de coopération avec les équipes projets et les acteurs des territoires choisis pour le déploiement (coordonnateur, DGS, élus)
- Partager les éléments de diagnostic et échanger sur les ambitions des acteurs engagés (équipes CAF et équipes territoriales)
- Poser les conditions de réussite pour l'installation d'un partenariat durable

Quatrième phase – 2 jours – Dates à programmer

Thierry CHEINE / Accolades

La quatrième phase sera consacrée à l'élaboration, la conduite et la signature de la CTG

Cette phase intégrera la construction d'un processus d'évaluation au fil de l'eau de la CTG. Elle sera construite autour des groupes projets.

Journée 1

- **Objectifs :**
- Construire un projet de territoire partagé et participatif à 5 ans
- Définir les grands axes stratégiques sur la double base du projet de Caisse et du projet territoire
- Décliner ces grands axes en différents niveaux d'objectifs

Journée 2

- **Objectifs :**
- Organiser le déploiement de la CTG sur le territoire
- Décliner avec les acteurs locaux (associations, services des collectivités, institutions...) les objectifs en actions, ainsi que le pilotage de ces dernières sur une base de compétences
- Structurer le déploiement de la CTG, de la gouvernance au pilotage et à l'évaluation des actions

Cinquième phase – 2 jours – Dates à programmer

Thierry CHEINE / Accolades

Hypothèse de poursuite après la phase 4

- Parce que coopérer en interservices et appréhender de nouvelles relations avec les collectivités déplacent le positionnement du manager dans l'accompagnement de ses équipes.

Parce que moins attendu sur du contrôle mais plus sur un soutien, un suivi, un partage de pratiques, ce changement de posture peut questionner, surprendre, déstabiliser un ordre établi depuis longtemps...nous proposons que cette **cinquième phase soit optionnelle et à destination des managers**. Elle permettra d'identifier les conditions permettant de faire vivre une CTG dans la durée. Elle visera l'analyse et la conscientisation de l'impact innovant de la CTG sur l'organisation de la CAF, la transversalité entre les services, la coopération entre les métiers, l'horizontalité de la gouvernance et du mode managérial des équipes. Cette cinquième phase permettra la réalisation d'un premier bilan.

Nous proposons ce module complémentaire, qui serait mis en place selon les constats réalisés avec la Caf des Pyrénées Atlantiques suite aux premiers modules.

Journée 1

- **Objectifs :**
 - Echanger sur les pratiques vécues depuis le déploiement de la CTG et l'organisation interservices,
 - Analyser le positionnement du manager dans l'accompagnement de ses équipes du fait de la coopération en interservices et de l'appréhension de nouvelle relation avec les collectivités,
 - Identifier les plus-values de la coopération transversale pour les équipes, pour les encadrants et identifier les marges de progression possibles
 - Co-construire les outils et travailler les postures adaptées à cette nouvelle organisation.

Journée 2 : Il s'agira pour cette deuxième journée, d'un accompagnement plus individualisé permettant, sur la base de cas concrets, vécus par les managers comme problématiques ou au moins interrogatifs, de décortiquer postures, effets, attentes... afin d'appréhender les ajustements, les changements, les modalités à opérer et mettre en œuvre.

- **Objectifs :**
 - Co-construire une posture de manager « jardinier » voire de « leader accompagnateur »

Intervenants

François ROUSSEAU, directeur de FR Consultants, consultant sénior et formateur

Spécialiste des politiques enfance jeunesse et du développement social local, F.Rousseau accompagne les Caisses d'Allocations Familiales depuis de nombreuses années et les a plus particulièrement soutenu sur :

- La conception puis l'expérimentation du Contrat Temps Libre
- La conception et l'évaluation des Schémas Directeurs d'Action Sociale
- La conception et l'évaluation de projets territoriaux de développement social et d'action sociale famille
- L'expérimentation du contrat global et de la CTG
- La problématique du soutien à la parentalité et de l'accompagnement à la scolarité
- Les projets de Centre Social
-

Il a réalisé dans ce cadre de nombreuses missions de diagnostic, de formation, d'évaluation et d'ingénierie.

Il intervient en outre auprès de nombreuses communes, intercommunalités et associations sur les problématiques éducatives et de développement social territorial.

Formation et parcours:

- Diplômé de troisième cycle en sociologie de la connaissance – Université de Paris IV Sorbonne
- Fondateur de FR Consultants, cabinet spécialisé dans l'accompagnement de l'innovation sociale (1991)
- Directeur associé de CIRESE Consultants, directeur exécutif, responsable du Pôle Education et Développement Social (2008-2010)
- Co-fondateur et gérant de la SARL Territoires du Futur (2009)
- Co-fondateur et vice-président de la Société Française de Prospective

SCOP Accolades – Thierry CHEINE

- Vous trouverez sur www.accolades-dsl.com :
- **Le Projet d'Accolades** (les principes et valeurs sur lesquels Accolades base son activité),

- La présentation des intervenants,
- Les références et différentes interventions réalisées par Accolades.

Espace personnel :

Au début de la mission, un **Espace personnel** sera créé sur le site d'Accolades. Les comptes rendus de chaque rencontre et les documents d'étape intermédiaires y seront accessibles, en utilisant un code d'accès spécifique à cette mission. Si vous souhaitez en connaître le fonctionnement, rendez-vous sur le site www.accolades-dsl.com et identifiez-vous sur la page d'accueil en utilisant **Identifiant** : Démo et **Mot de passe** : Démo.

Modalités d'évaluation et sanction de la formation

A l'issue de cette formation, un **bilan** est réalisé sous la responsabilité du formateur. Lors de ce bilan, la présence d'un cadre référent est souhaitée.

A l'issue de cette action, une **procédure d'évaluation** permettant d'apprécier la qualité de la prestation (et des intervenants) et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux assignés sera mise en œuvre. Ces fiches seront renseignées par les participants sous la responsabilité du prestataire et transmis par ses soins à l'EGOC.

En application de l'article L.6353-1 du Code du travail, une **attestation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation.

Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**
